Informations de base

2023/2075(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Maladies non transmissibles **Subject** 4.20.01 Médecine, maladies	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	POULSEN Erik (Renew)	20/04/2023
	Rapporteur(e) fictif/fictive SKYTTEDAL Sara (EPP) UJHELYI István (S&D) RIVASI Michèle (Greens /EFA) KARSKI Karol (ECR) KONEČNÁ Kateřina (The Left)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
DEVE Développement	LUCKE Karsten (S&D)	13/06/2023

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Santé et sécurité alimentaire	KYRIAKIDES Stella

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
15/06/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
07/11/2023	Vote en commission		
17/11/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0366/2023	Résumé
13/12/2023	Décision du Parlement	T9-0467/2023	Résumé

13/12/2023	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2075(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENVI/9/12216

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Amendements déposés en commission		PE752.881	08/09/2023	
Amendements déposés en commission		PE752.914	08/09/2023	
Amendements déposés en commission		PE752.915	08/09/2023	
Avis de la commission	DEVE	PE750.007	06/10/2023	
Projet de rapport de la commission		PE751.761	27/10/2023	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0366/2023	17/11/2023	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0467/2023	13/12/2023	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2024)220	24/06/2024	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence

Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
SKYTTEDAL Sara	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	08/12/2023	Pouchforum.eu
SKYTTEDAL Sara	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	29/11/2023	NNPA
SKYTTEDAL Sara	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	03/11/2023	Livsmedelsföretagen

UJHELYI István	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	07/09/2023	Servier
UJHELYI István	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	06/09/2023	Platform for Better Oral Health in Europe
POULSEN Erik	Rapporteur(e)	ENVI	31/08/2023	Mental Health Europe
POULSEN Erik	Rapporteur(e)	ENVI	31/08/2023	European Public Health Alliance
POULSEN Erik	Rapporteur(e)	ENVI	31/08/2023	European Thrombosis and Haemostasis Alliance
POULSEN Erik	Rapporteur(e)	ENVI	20/07/2023	Nobody Left Outside Initiative
POULSEN Erik	Rapporteur(e)	ENVI	20/07/2023	Transforming Breast Cancer Together
LUCKE Karsten	Rapporteur(e) pour avis	DEVE	04/07/2023	Eli Lilly and Company
POULSEN Erik	Rapporteur(e)	ENVI	03/07/2023	Haleon
POULSEN Erik	Rapporteur(e)	ENVI	29/06/2023	European Chronic Disease Alliance
POULSEN Erik	Rapporteur(e)	ENVI	29/06/2023	The European Brain Council
POULSEN Erik	Rapporteur(e)	ENVI	29/06/2023	Insightec Europe
KONEČNÁ Kateřina	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	28/06/2023	European Chronic Disease Alliance
UJHELYI István	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	26/06/2023	Platform for Better Oral Health in Europe
POULSEN Erik	Rapporteur(e)	ENVI	22/06/2023	European Heart Network
POULSEN Erik	Rapporteur(e)	ENVI	20/06/2023	The Health Policy Partnership
POULSEN Erik	Rapporteur(e)	ENVI	20/06/2023	The Heart Failure Policy Network
POULSEN Erik	Rapporteur(e)	ENVI	07/06/2023	EUROCARE
POULSEN Erik	Rapporteur(e)	ENVI	31/05/2023	European Cancer Organisation
POULSEN Erik	Rapporteur(e)	ENVI	31/05/2023	European Federation of Pharmaceutical Industries Associations
POULSEN Erik	Rapporteur(e)	ENVI	30/05/2023	Platform for Better Oral Health
POULSEN Erik	Rapporteur(e)	ENVI	30/05/2023	The European Society of Intensive Care Medicine
POULSEN Erik	Rapporteur(e)	ENVI	26/05/2023	International Diabetes Federation European Region
POULSEN Erik	Rapporteur(e)	ENVI	16/05/2023	Novo Nordisk A/S

Autres membres

Transparence		
Nom	**Date**	**Représentant(e)s d'intérêts**
O'SULLIVAN Grace	31/10/2023	Alcohol Action Ireland
DANZÌ Maria Angela	18/10/2023	FoodDrinkEurope
BJÖRK Malin	13/10/2023	Movendi Sweden
DANZÌ Maria Angela	11/10/2023	European Cancer Organisation

CLUNE Deirdre	19/07/2023	European Cancer Organisation

Maladies non transmissibles

2023/2075(INI) - 13/12/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 578 voix pour, 39 contre et 15 abstentions, une résolution sur les maladies non transmissibles (MNT).

Les députés rappellent que les maladies non transmissibles (MNT) - qui ne se transmettent pas d'une personne à l'autre - sont à l'origine de **90% des décès dans l'UE**, représentent 80% de la charge de morbidité dans les pays de l'UE et que leur prévalence continue d'augmenter dans l'ensemble de l'UE. Les décès prématurés dus aux maladies cardiovasculaires, aux cancers, au diabète et aux maladies respiratoires chroniques représentent 68% de l'ensemble des décès prématurés en Europe. Les MNT représentent la plus grande part des dépenses de santé des États membres, avec un coût estimé à 115 milliards d'euros, soit 0,8% du PIB par an.

L'amélioration de la promotion de la santé fondée sur des données probantes, les politiques de réduction des dommages et la prévention primaire et secondaire des maladies peuvent réduire la prévalence des MNT de 70%.

Prévention des MNT

Le tabagisme, le manque d'activité physique, la consommation abusive d'alcool, une mauvaise alimentation et des facteurs environnementaux tels que la pollution de l'air, des aliments, de l'eau et des sols, la pollution sonore, les rayonnements UV ou l'exposition aux produits chimiques, ainsi que les déterminants socio-économiques de la santé, augmentent considérablement le risque de MNT.

Les députés ont souligné l'importance de prévenir et de réduire la prévalence des maladies non transmissibles par **un diagnostic et un dépistage précoces**, un meilleur accès aux soins de santé publics et une amélioration de la gestion et du traitement des maladies.

Les États membres sont également encouragés à élaborer, mettre en œuvre et suivre **des plans et des stratégies nationaux** de lutte contre les maladies non transmissibles, en particulier pour les maladies les plus répandues dont les taux de mortalité et de morbidité sont élevés. Ces plans ne devraient pas simplement viser à inverser la courbe du nombre de personnes atteintes de MNT, mais aussi à **améliorer la qualité de vie et le bien-être** des personnes concernées. La Commission et les États membres devraient également mettre en place des campagnes de sensibilisation du public à la prévention des MNT.

Le Parlement a en particulier invité la Commission et les États membres à :

- promouvoir le **sevrage tabagique,** mettre en œuvre des mesures pour aider les consommateurs de tabac à arrêter de fumer, et suivre les évaluations des autorités de santé publique sur les risques pour la santé liés aux cigarettes électroniques, en tenant compte en particulier de la menace qui pèse sur les non-fumeurs, les enfants et les jeunes (le tabagisme a provoqué 1,6 million de décès en Europe en 2019 tandis que 60% des enfants sont exposés au tabagisme passif à la maison);

- protéger les mineurs des communications commerciales sur la **consommation d'alcool** et à améliorer l'étiquetage des boissons alcoolisées en y faisant figurer la mention de consommation d'alcool responsable et modérée (un décès sur dix dans la région européenne de l'OMS est imputable à la consommation d'alcool, soit environ un million de décès par an);

- encourager et aider les consommateurs à faire des choix éclairés et sains en matière de **produits alimentaires**, en leur donnant les moyens de suivre des régimes alimentaires sains, variés et équilibrés;

- proposer un nouveau plan d'action européen global et intégré contre **l'obésité**, assorti de critères de référence, d'indicateurs et de mécanismes de suivi et de garantie des résultats;

- promouvoir l'activité physique et la pratique du **sport** dans l'aménagement urbain comme moyen accessible et largement disponible de réduire les facteurs de risque des maladies non transmissibles;

- protéger les personnes contre l'exposition aux **risques environnementaux**, dans leur vie quotidienne comme dans leur environnement de travail (réduire l'utilisation des pesticides et mettre en œuvre de mécanismes efficaces d'élimination des déchets qui évitent de polluer l'environnement).

Soulignant que les comorbidités, dont l'infection au VIH, le diabète, l'hypertension, les cancers et les maladies respiratoires chroniques, ont été des facteurs de risque particuliers pendant **la pandémie de COVID-19**, les députés ont souligné que des traitements spécialisés devraient être intégrés aux systèmes de soins de santé primaires et nationaux, afin de se préparer à faire face aux futures pandémies.

Identification des populations à haut risque et diagnostic précoce des MNT

La résolution souligne que de nombreuses personnes atteintes de maladies non transmissibles en Europe ne sont pas diagnostiquées et n'ont pas conscience de leur maladie, ce qui les empêche de bénéficier d'un traitement approprié en temps utile. La Commission devrait recueillir des exemples de bonnes pratiques en matière de dépistage et de détection précoce des maladies non transmissibles. La prévention et la gestion des MNT peuvent contribuer à alléger la charge que ces maladies font peser sur les systèmes de santé et à renforcer leur résistance face aux crises sanitaires.

Les États membres sont encouragés à mettre en place des **contrôles ciblés chez les personnes à risque**, en encourageant l'utilisation d'autotests et en s'attaquant aux principaux facteurs de risques métaboliques communs tels que l'hypertension artérielle, l'hyperglycémie, un IMC élevé et l' hypercholestérolémie LDL.

Améliorer les soins de santé pour les MNT

Soulignant que les professionnels de la santé, les associations de patients et le secteur tertiaire dans son ensemble jouent un rôle important en orientant les patients vers des tests de diagnostic précoce et en traitant les MNT, les députés ont encouragé les États membres à **garantir l'accès continu des patients aux soins primaires et secondaires** et à offrir une formation interprofessionnelle aux professionnels de la santé afin de mieux reconnaître les personnes à risque et de mieux prévenir, identifier et traiter les MNT.

La résolution a également souligné l'importance de **soins de santé accessibles et rentables**, afin que les ressources limitées soient utilisées au mieux et fournies aux patients qui en ont le plus besoin. Elle a souligné le rôle précieux que jouent les pharmacies communautaires quant à la fourniture continue de services essentiels pour soutenir le traitement des MNT et tenir le grand public informé.

Les députés ont appelé à l'adoption d'une **stratégie européenne** visant à anticiper et à surveiller les effets des menaces sanitaires graves sur les personnes atteintes de maladies transmissibles et de MNT, ainsi que d'autres maladies ou affections. Ils ont proposé d'étudier la possibilité de créer une **réserve d'urgence** de spécialistes européens des MNT, composée d'experts bénévoles formés et prêts à être déployés pour fournir des soins aux personnes atteintes de MNT dans n'importe quel État membre ou pays voisin en temps de crise.

L'autonomisation des patients et les connaissances en matière de santé sont également essentielles pour prévenir les maladies non transmissibles.

Enfin, les solutions de **santé numérique** sont vivement souhaitées, car elles peuvent améliorer l'accès aux soins de santé dans les zones rurales et protéger les patients immunodéprimés atteints de MNT contre l'exposition aux maladies infectieuses.

Maladies non transmissibles

2023/2075(INI) - 17/11/2023 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire a adopté un rapport d'initiative d'Erik POULSEN (Renew, DK) sur les maladies non transmissibles (MNT).

Le rapport note que les maladies non transmissibles (MNT) sont des maladies qui ne se transmettent pas d'une personne à l'autre. Elles sont à l'origine de **90% des décès dans l'UE**, représentent 80% de la charge de morbidité dans les pays de l'UE et leur prévalence continue d'augmenter dans l'ensemble de l'UE.

En outre, les décès prématurés dus aux maladies cardiovasculaires, aux cancers, au diabète et aux maladies respiratoires chroniques représentent 68% de l'ensemble des décès prématurés en Europe.

L'amélioration de la promotion de la santé et de la prévention des maladies peut réduire la prévalence des MNT de 70%.

Prévention des MNT

Les députés ont souligné qu'il était important de prévenir et de réduire la prévalence des maladies non transmissibles par **un diagnostic et un dépistage précoces**, un meilleur accès aux soins de santé publics et une amélioration de la gestion et du traitement des maladies.

Les États membres sont également encouragés à élaborer, mettre en œuvre et suivre **des plans et des stratégies nationaux** de lutte contre les maladies non transmissibles, en particulier pour les maladies les plus répandues dont les taux de mortalité et de morbidité sont élevés.

Soulignant que 60% des enfants sont exposés au **tabagisme passif** à la maison, ce qui peut entraîner le syndrome de mort subite du nourrisson, des infections des voies respiratoires inférieures, des infections de l'oreille et un asthme plus grave, l'UE et les États membres sont invités à assurer une meilleure protection des non-fumeurs contre le tabagisme passif et à mettre en place des campagnes visant à créer un environnement sans tabac et à élever la première génération européenne sans tabac d'ici à 2040.

Les députés ont également invité la Commission et les États membres à :

- promouvoir le **sevrage tabagique** et mettre en œuvre des mesures pour aider les consommateurs de tabac à arrêter de fumer, et suivre les recherches scientifiques et les évaluations des autorités de santé publique sur les risques pour la santé liés aux cigarettes électroniques, en tenant compte en particulier de la menace que représentent les non-fumeurs, les enfants et les jeunes;

- protéger les mineurs des communications commerciales sur la **consommation d'alcool**;

- encourager et aider les consommateurs à faire des choix éclairés et sains en matière de **produits alimentaires**, en leur donnant les moyens de suivre des régimes alimentaires sains, variés et équilibrés;

- proposer un nouveau plan d'action européen global et intégré contre **l'obésité**, assorti de critères de référence, d'indicateurs et de mécanismes de suivi et de garantie des résultats;

- promouvoir l'activité physique et la pratique du **sport** dans l'aménagement urbain comme moyen accessible et largement disponible de réduire les facteurs de risque des maladies non transmissibles.

Identification des populations à haut risque et diagnostic précoce des MNT

Le rapport souligne que de nombreuses personnes atteintes de maladies non transmissibles en Europe ne sont pas diagnostiquées et n'ont pas conscience de leur maladie, ce qui les empêche de bénéficier d'un traitement approprié en temps utile. La Commission devrait recueillir des exemples

de bonnes pratiques en matière de dépistage et de détection précoce des maladies non transmissibles. La prévention et la gestion des MNT peuvent contribuer à alléger la charge que ces maladies font peser sur les systèmes de santé et à renforcer leur résistance face aux crises sanitaires.

Les États membres sont encouragés à mettre en place des **contrôles ciblés chez les personnes à risque**, en encourageant l'utilisation d'autotests et en s'attaquant aux principaux facteurs de risques métaboliques communs tels que l'hypertension artérielle, l'hyperglycémie, un IMC élevé et l' hypercholestérolémie LDL.

Améliorer les soins de santé pour les MNT

Soulignant que les professionnels de la santé, les associations de patients et le secteur tertiaire dans son ensemble jouent un rôle important en orientant les patients vers des tests de diagnostic précoce et en traitant les MNT, le rapport encourage les États membres à **garantir l'accès continu des patients aux soins primaires et secondaires** et à offrir une formation interprofessionnelle aux professionnels de la santé afin de mieux reconnaître les personnes à risque et de mieux prévenir, identifier et traiter les MNT.

Le rapport souligne également l'importance de **soins de santé accessibles et rentables**, afin que les ressources limitées soient utilisées au mieux et fournies aux patients qui en ont le plus besoin. Il souligne le rôle précieux que jouent les pharmacies communautaires quant à la fourniture continue de services essentiels pour soutenir le traitement des MNT et tenir le grand public informé.

Les députés ont appelé à l'adoption d'une **stratégie européenne** visant à anticiper et à surveiller les effets des menaces sanitaires graves sur les personnes atteintes de maladies transmissibles et de MNT, ainsi que d'autres maladies ou affections. Ils ont proposé d'étudier la possibilité de créer une **réserve d'urgence** de spécialistes européens des MNT, composée d'experts bénévoles formés et prêts à être déployés pour fournir des soins aux personnes atteintes de MNT dans n'importe quel État membre ou pays voisin en temps de crise.

L'autonomisation des patients et les connaissances en matière de santé sont également essentielles pour prévenir les maladies non transmissibles.

Enfin, les solutions de **santé numérique** sont vivement souhaitées, car elles peuvent améliorer l'accès aux soins de santé dans les zones rurales et protéger les patients immunodéprimés atteints de MNT contre l'exposition aux maladies infectieuses.